



Extrait du site d'Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/article3973.html>

# Solidarité avec les grévistes de France Inter (Communiqué d'Acrimed)

- Les médias - Radios - Grévistes et précaires à Radio France -

Contre des décisions néfastes et arbitraires.



Date de mise en ligne : jeudi 10 janvier 2013

**Nous publions ci-dessous un communiqué d'Acrimed, suivi de documents sur la grève qui a commencé le lundi 7 janvier 2013.**



L'association Acrimed (Action-Critique-Médias) tient à exprimer sa pleine et entière solidarité avec les techniciens de France Inter en grève depuis le lundi 7 janvier et, plus généralement, avec les producteurs et salariés de cette station en butte aux décisions parfaitement néfastes et totalement arbitraires de la direction de Radio France et de la station.

Des décisions néfastes : comment justifier en effet la suppression de 4 postes de techniciens d'antenne et de production sur 34, alors que 4 autres postes avaient déjà été supprimés en 2011 (soit une réduction de plus de 20% des effectifs depuis un an) ? Comment croire que France Inter puisse être partie prenante d'un service public de l'information et de la culture si l'on demande à ses salariés de faire plus et mieux avec moins de moyens ?

Des décisions arbitraires : comment justifier l'existence depuis mars 2012 de simulacres de consultation et de concertation, alors que les décisions sont déjà prises ? Comment croire que France Inter puisse être partie prenante d'un service public de l'information et de la culture quand ses salariés sont traités en simples exécutants des choix d'une direction incontrôlable ?

Acrimed, le 10 janvier 2013

PS. Au moment où nous publions ce communiqué, ce jeudi 10 janvier à 15h45, l'intersyndicale est convoquée par la direction à une réunion de négociation. Il est temps ! Dans le même temps, nous apprenons que la grève est reconduite jusqu'à demain, 11 janvier. À suivre...

---

### **Communiqué de Presse envoyé à l'AFP le lundi 7 janvier**

Aujourd'hui 90% des techniciens de France Inter sont en grève (les non-grévistes étant CDD), ainsi que 100% des techniciens du centre de modulation, qui gère les liaisons extérieures avec tous les studios de Radio France. Le mouvement est également suivi dans des stations locales.

Le motif de ce mouvement de grève est, contrairement au message diffusé à l'antenne par la direction, la suppression de 4 postes de techniciens d'antenne et de production sur 34. 4 autres postes avaient déjà été supprimés en 2011, ce qui fait au total une réduction de plus de 20% des effectifs depuis un an.

## **Solidarité avec les grévistes de France Inter (Communiqué d'Acrimed)**

---

Ces mesures sont imposées dans le cadre d'un plan de redéploiement qui touche l'ensemble de Radio France et qui a déjà suscité d'autres journées de grève les mois précédents. Le gouvernement impose à Radio France le développement de l'activité multimédia, l'ouverture de nouvelles stations de France Bleu sans un seul emploi supplémentaire. Le budget de Radio France va même subir une diminution de 25 millions d'euros en 2013 par rapport à ce que prévoyait le Contrat d'Objectif et de moyens. Ces coupes doivent se poursuivre en 2014 et 2015.

A France Inter, cette nouvelle diminution de l'effectif des techniciens amputerait directement le volume de production et, de fait, toucherait la qualité de l'antenne. Elle rendrait entre autre impossible un retour à des programmes en direct la nuit, mission de service public que France Inter n'assure plus depuis la grille de septembre.

Ces suppressions de postes conduiraient, en outre, à des plannings inacceptables, déjà rejetés deux fois par les instances représentatives du personnel (CE et CHSCT).

Le préavis de grève a été déposé le 18 décembre, afin de laisser une large place à la négociation. La direction, qui refuse de discuter de la suppression de ces postes, porte l'entière responsabilité de ce blocage.

\*\*\*

### **Communiqué des personnels de production de France Inter**

Si la grève en cours à France Inter depuis le lundi 7 janvier a été initiée par les seuls techniciens, les revendications qu'elle porte ne sont en aucun cas des revendications d'ordre catégoriel mais concernent bel et bien l'ensemble des personnels de la chaîne. C'est la production dans son ensemble, la qualité de nos programmes et de notre travail qui sont directement menacées.

Le message d'antenne annonçant les motifs de la grève diffusé depuis lundi est mensonger et désinforme gravement les auditeurs. Il est d'autant plus choquant qu'il a été rédigé et enregistré sans concertation avec les organisations syndicales.

C'est pourquoi, nous, personnels de production, producteurs, attachés de production, chargés de réalisation, metteurs en ondes, programmateurs musicaux, reporters, collaborateurs spécialisés, chroniqueurs, etc., exigeons le retrait immédiat de ce message.

Paris, le 9 janvier 2013

\*\*\*

### **Appel aux journalistes de France Inter - Communiqué SNJ CFDT CGT SUD CFTC)**

Voilà déjà trois jours que la grève entamée lundi 7 janvier s'entend sur France Inter et sur d'autres antennes de Radio France. Cette grève contre la suppression de 4 techniciens d'antenne à France Inter est massivement suivie par les techniciens, touchés en premier lieu, mais elle concerne l'ensemble des salariés de la chaîne, car c'est la qualité des productions et de l'antenne qui est en jeu. S'ils s'appliquaient, le redéploiement et la réorganisation que veulent imposer la direction aux techniciens aurait des effets sur le travail de tous, et notamment des journalistes.

Ce conflit aurait largement pu être évité si la direction ne s'était pas entêtée jusque-là à vouloir imposer contre l'avis des techniciens, contre l'avis des instances représentatives du personnel, sans concertation avec la rédaction et les équipes de production, une réorganisation qui pose comme préalable cette suppression de 4 postes.

Les organisations syndicales signataires de ce texte, appellent les journalistes de France Inter à entrer massivement

dans la grève ce jeudi.

Une rédaction en grève ce jour là, aux côtés des techniciens sera un message fort. La direction compte sur le pourrissement du mouvement et la division des salariés. C'est irresponsable. Elle doit négocier immédiatement et sans préalable, dans le cadre du préavis de grève. Les journalistes sont couverts par le préavis déposé le 18 décembre. Ne restez pas spectateurs !

\*\*\*

### CHRONIQUE D'UNE GREVE ANNONCEE (Communiqué CGT SUD CFDT CFTC Radio France)

- ▶ 7 mars : Lancement d'une consultation pour pourvoir 4 postes de technicien(ne)s à France Inter.
- ▶ 3 juillet : Annonce de la suppression de l'émission de Serge Le Vaillant en direct la nuit. Projet de rediffusion automatisée par un robot de 1h à 5h du matin de programmes de la journée.
- ▶ 12 juillet : Suspension par la DRH de la consultation portant sur les 4 postes.
- ▶ Juillet : Les 4 postes qui avaient été mis en consultation, antérieurement occupés par des salariés en mobilité, changent de statut. Les salariés ne sont plus en mobilité, ils sont désormais en détachement : amorce insidieuse de la suppression des postes.
- ▶ Fin juillet : Suite à la pression des journalistes de la rédaction, le projet d'automatisation est abandonné, la DGATTN reconnaissant la nécessité de la présence de technicien(ne)s la nuit pour assurer la mission de service public.
- ▶ 27 août : Début de la nouvelle grille intégrant la fin de l'émission de Serge Le Vaillant de 1h à 5h en semaine.
- ▶ 28 août : Consultation du CHSCT sur les nouveaux tableaux de service accompagnant cette nouvelle grille. Leur présentation ayant lieu après leur mise en oeuvre, le CHSCT interpelle l'inspecteur du travail qui fait un courrier de rappel à la direction. Ce nouveau planning conduit à une surcharge de travail entre 19h30 et 1h. Pour assurer le travail et l'antenne dans de bonnes conditions 2 des 4 technicien(ne)s arrivent de leur propre volonté de manière récurrente 1/2h avant leur prise de service officielle.
- ▶ 16 octobre : La DGATTN présente aux techniciens de France Inter une nouvelle organisation de travail sur la base de la suppression de 4 postes, projet à mettre en place « le plus tôt possible ». Elle propose la formation d'un groupe de travail sur cette base afin de réfléchir à une nouvelle organisation des plannings. Les technicien(ne)s refusent de participer à un groupe de travail qui a comme préalable la suppression des 4 postes.
- ▶ 15 novembre : Suite au refus de participer à ce groupe de travail le directeur de la DGATTN organise une réunion pour présenter ses tableaux de service définitifs. Au terme de cette réunion celui-ci, s'adressant à un technicien, lui demande de « mettre ses couilles sur le billot ». Ce débordement donnera lieu à des excuses une semaine après, mais il traduit l'atmosphère détestable que la direction fait régner sur ces réunions qu'elle qualifie de concertation.
- ▶ 30 novembre : Consultation du CHSCT à propos des nouveaux plannings prévus pour le 7 janvier. Les élu(e)s, notant la dégradation de la sureté de l'antenne, des conditions de travail et de l'état de santé des technicien(ne)s font une déclaration unanime jugeant cette organisation du travail dangereuse pour la santé et inapplicable.

## Solidarité avec les grévistes de France Inter (Communiqué d'Acrimed)

---

- ▶ 17 décembre : Consultation du CE. Une délégation d'expert(e)s démontre que l'organisation du travail découlant de la suppression de 4 postes de technicien(ne)s d'antenne est inapplicable. Un avis négatif est adopté à l'unanimité.
  - ▶ 18 décembre : En dernier recours les organisations syndicales, à la demande des technicien(ne)s, déposent un préavis de grève pour le 7 janvier 2013. Elles prennent le soin de le déposer 3 semaines avant pour laisser la place à la négociation.
  - ▶ 18 au 21 décembre : Aucune réaction de la direction
  - ▶ 21 décembre - 15h34 : Un courriel de C. Mettot (DRH) est adressé aux organisations syndicales leur demandant de reporter le préavis de grève sous prétexte de congé, au 4 février 2013. Il propose de transformer les réunions de négociation inhérentes au préavis de grève en simples réunions de concertation... toujours sur la base des 4 suppressions de postes. Il fixe un ultimatum pour la réponse des organisations syndicales au 3 janvier à 12h.
  - ▶ 3 janvier : Les organisations syndicales répondent dans un courrier commun où elles font part de leur étonnement quant aux méthodes de la DRH.
  - ▶ 4 janvier - 15h : Réunion de négociation avec Antoine Martin qui, comme seule proposition, répète en boucle le contenu du courriel de C. Mettot. Lors de la suspension de séance demandée par la direction, les technicien(ne)s reçoivent sur leur messagerie les nouveaux plannings contestés par le préavis. Dans le même temps ils sont informés de l'enregistrement du message de grève destiné à être diffusé à l'antenne, message qui réduit le problème de la suppression des 4 postes à un simple différend sur les tableaux de service. Signalons que les changements de planning qui accompagnent chaque changement de grille n'ont jamais été prétexte à un mouvement de grève à France Inter. Considérant que M. Martin ne répond pas aux revendications exprimées dans le préavis, les organisations syndicales demandent alors un rendez-vous à Jean-Luc Hees.
  - ▶ 18h : Jean-Luc Hees, accompagné de C. Sueur et de C. Mettot, reçoit les organisations syndicales. Après avoir écouté les demandes des salarié(e)s J-L. Hees propose de lever le préavis et de mener une concertation en une semaine sur la base des 4 suppressions de postes. Nous nous séparons en laissant une ouverture durant les 48h de week-end pour une éventuelle reprise.
  - ▶ 7 janvier : Après un week-end sans aucune manifestation de la part de la direction la grève commence. 90% des techniciens sont en grève à France Inter, soit 100% des CDI au tableau de service. Sans nouvelle, l'intersyndicale appelle la direction pour renouer le dialogue. J-L Hees accepte de recevoir une délégation à 18h. Il réitère alors sa seule proposition : celle de C. Mettot faite le 21 décembre.
  - ▶ 8 janvier : 100% de technicien(ne)s grévistes à France Inter.
- 

Post-scriptum (le 14 janvier) : Les syndicats et la direction de France Inter ont trouvé le 12 janvier dernier un accord dans le conflit qui les opposait depuis près d'une semaine. Voilà en substance le contenu du relevé de décision ayant levé le préavis de grève :

- ▶ 2 postes techniques vont être titularisés
- ▶ la direction a signé l'assurance d'un nombre de postes ne pouvant être inférieur à 41 (38 dans le projet ayant amené au mouvement social de cette semaine)

## Solidarité avec les grévistes de France Inter (Communiqué d'Acrimed)

---

- ▶ une période de concertation sur les modalités et la mise en place des tableaux de service, sur la répartition de l'effectif qui se déroulera jusqu'au 29 avril
- ▶ maintien total des effectifs jusqu'à la fin des procédures internes qui suivront cette période de concertation (en gros la fin de la grille actuelle)
- ▶ toute cette période encadrée par les organisations syndicales et la direction afin d'en assurer la loyauté et la qualité

Au-delà des sujets du préavis, un groupe de travail sera monté sur les modalités de productions à France Inter, avec des représentants de tous les corps de métiers d'antenne ainsi que des représentant qualité technique et nouveaux médias (depuis longtemps nous étions demandeurs de tels travaux).